

Cas de figure 1 : Salariés français détachés

Société d'ingénierie intervenant sur des plateformes pétrolières

La société :

Société d'ingénierie française employant une cinquantaine de salariés, dont la moitié travaille en France et l'autre moitié est détachée en Europe et en Afrique ; les collaborateurs détachés le sont en général pour des durées de 2 à 3 ans.

La problématique :

Les besoins de la société étaient de couvrir à la fois les salariés sédentaires et détachés en prévoyance (décès, incapacité/invalidité/ arrêt de travail) et en santé. La société souhaitait avoir un interlocuteur unique pour gérer ces sujets et un seul assureur, afin de simplifier les démarches et disposer du meilleur service.

Intervention Hausmann Courtage et solutions retenues :

Pour les salariés détachés se posait la question du choix entre des couvertures en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) ou des couvertures au 1^{er}€.

Après audit et analyse de la démographie et des besoins des collaborateurs concernés, il s'est avéré plus pertinent de choisir des couvertures en complément de la CFE.

Hausmann Courtage a ensuite proposé plusieurs solutions au client et l'a accompagné dans le choix d'un assureur pour l'ensemble de ces couvertures.